

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 28/03/2025 - 9306 - 2020 B 08919 - 889 789 053 - 2J PRODUCTIONS



COMPTES ANNUELS

au 30/09/2024

EURL 2J PRODUCTIONS

Production de films et de programmes pour la télév

7 RUE DE TOULON

92380 GARCHES

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024 - 12 mois

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023 - 12 mois

L'esprit libre pour entreprendre

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

La gérance - J. J. J.

COMPTA EXPERT LE MANS

Société d'Expertise Comptable

6 Rue Louis Chappée Les Portes de l'Océane - Secteur C

72650 SAINT-SATURNIN



COMPTES ANNUELS

au 30/09/2024

EURL 2J PRODUCTIONS

Production de films et de programmes pour la télév

7 RUE DE TOULON

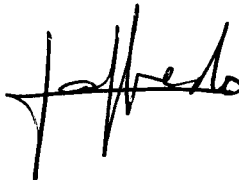
92380 GARCHES

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024 - 12 mois

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023 - 12 mois

L'esprit libre pour entreprendre

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

La gérance = 

COMPTA EXPERT LE MANS

Société d'Expertise Comptable

6 Rue Louis Chappée Les Portes de l'Océane - Secteur C

72650 SAINT-SATURNIN

BILAN ACTIF

	30/09/2024			30/09/2023
	Brut	Amort. et dép.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, droits similaires	4 991	2 229	2 761	4 424
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	49 587	22 785	26 802	28 999
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations évaluées suivant mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	10 560		10 560	8 060
Total actif immobilisé (II)	65 138	25 015	40 123	41 484
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS EN COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
CREANCES				
Avances et acomptes versés sur commandes				200
Créances Clients et Comptes rattachés	272 460		272 460	149 533
Autres créances	21 461		21 461	4 976
Capital souscrit - appelé, non versé				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	10 428		10 428	10 428
DISPONIBILITES	2 886		2 886	10 684
Charges constatées d'avance	3 921		3 921	400
Total actif circulant (III)	311 157		311 157	176 222
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion Actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)	376 296	25 015	351 280	217 707

BILAN PASSIF

	30/09/2024	30/09/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	50000	50000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
RESERVES		
Réserve légale	5000	5000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	30781	20946
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	14865	14834
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total des capitaux propres (I)	100647	90781
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total des provisions (III)		
DETTES (1)		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	11741	29421
Emprunts et dettes financières diverses	2598	1975
DETTES D'EXPLOITATION		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	123166	20122
Dettes fiscales et sociales	89127	51407
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	24000	24000
Produits constatés d'avance (1)		
Total des dettes (IV)	250633	126925
Ecart de conversion Passif (V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	351280	217707
(1) Dont à moins d'un an	250633	126925
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	11741	29421
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	14865,89	14834,54

FAITS CARACTERISTIQUES

Le bilan de l'exercice présente un total de 351 280 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total de produits de 713 247 euros et un total de charges de 698 381 euros, dégageant ainsi un résultat de 14 865 euros.

L'exercice considéré débute le 01/10/2023 et finit le 30/09/2024.

Il a une durée de 12 mois.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION, COMPARABILITE DES COMPTES.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de bases et aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

PRINCIPALES METHODES UTILISEES

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'usage des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires)

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, fait l'objet d'une dépréciation pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

IMMOBILISATIONS

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice			Valeurs brutes au 30/09/2024
		Augmentations Réévaluations	Acquisitions	Diminutions Virt p. à p. Cessions	
INCORPORELLES					
Frais d'établissement et de développement					
Autres immobilisations incorporelles	4 991				4 991
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 991				4 991
CORPORELLES					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
IAA des constructions					
Instal tech, matériel outillage industriels					
Instal., agencement, aménagement divers	6 247				6 247
Matériel de transport	25 954		1 955	7 140	20 769
Matériel de bureau, informatique et mobilier	12 387		10 182		22 570
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	44 589		12 138	7 140	49 587
FINANCIERES					
Participations évaluées en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières	8 060		2 500		10 560
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	8 060		2 500		10 560
TOTAL	57 640		14 638	7 140	65 138

AMORTISSEMENTS

	Amortissements	Mouvements de l'exercice		Amortissements
	début d'exercice	Dotations	Diminutions	30/09/2024
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	566	1663		2229
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	566	1663		2229
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
IAA des constructions				
Instal technique, matériel outillage industriels		624		1625
Autres Instal., agencement, aménagement divers	1000		4609	10932
Matériel de transport	10220	5321		10227
Matériel de bureau, mobilier	4368	5859		
Emballage récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	15589	11805	4609	22785
TOTAL	16155	13469	4609	25015

CREANCES ET DETTES

	30/09/2024	1 an au plus	Plus de 1 ans
CREANCES			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	10 560	10 560	
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux	272 460	272 460	
Autres créances clients			
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	1 112	1 112	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	19 854	19 854	
Taxes sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes versements assimilés	494	494	
Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	3 921	3 921	
Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES	308 402	308 402	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

	30/09/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
DETTES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine	11 741	11 741		
Emprunts dettes ets de crédit plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	123 166	123 166		
Fournisseurs et comptes rattachés	11 570	11 570		
Personnel et comptes rattachés	19 398	19 398		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 306	1 306		
Impôts sur les bénéfices	55 831	55 831		
Taxes sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes versements assimilés	1 021	1 021		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	2 598	2 598		
Autres dettes	24 000	24 000		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	250 633	250 633		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts dettes associés (personnes physiques)	2 598			

2J PRODUCTIONS
Société à responsabilité limitée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 7 Rue de Toulon
92380 GARCHES
889 789 053 RCS NANTERRE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 01 JANVIER 2025

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2024

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2024 s'élevant à 14 865,89 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	14 865,89 euros
A titre de dividende global à l'Associé Unique Soit 50,00 euros par part	5 000,00 euros
Le solde	9 865,89 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 40 647,17 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 5 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement le 1^{er} janvier 2025.

L'Associé Unique approuve la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

L'Associé Unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

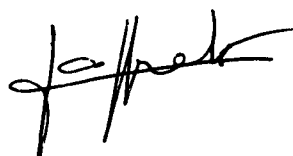
Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Associé Unique reconnaît avoir été informé qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

Conformément à la loi, l'Associé Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

**Certifié conforme
La Gérance**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Jaffard', written over a horizontal line.